

le monde des

# artisans

mai/juin 2019 • 1,50 €  
Bimestriel #130

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// GRAND EST

MOSELLE



84<sup>E</sup> FOIRE INTERNATIONALE DE METZ

**LA CMA 57 VOUS  
OFFRE VOTRE STAND**

P. 07



Chambre  
de  
**Métiers  
et de l'Artisanat**

MOSELLE

# ENSEMBLE, SOYONS ARTISANS DE VOTRE RÉUSSITE !



Parce qu'on croit en l'avenir de l'artisanat,  
**ON VOUS PRÊTE À 0%\* !**

**BANQUE POPULAIRE  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



la réussite est en vous

 [www.bpalc.fr](http://www.bpalc.fr)

\*Limité à 20% du financement global plafonné à 20 000 € avec un minimum de 2 000 €. Durée 60 mois maximum. Pas de frais de dossier.  
Offre valable jusqu'au 31/12/2019. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire. Voir conditions en agence.



© TRIPX-ANTOINE NEWEL

## FIÈRE DE VOUS

La semaine passée, comme depuis ma prise de fonction à la présidence de la CMA 57, je suis partie à la rencontre de chefs d'entreprise artisanale de la Moselle. J'accorde en effet beaucoup d'importance à ces moments d'échange car ils me permettent de prendre le pouls des besoins des artisans qui diffèrent souvent selon les territoires. Par contre, ce qui ne diffère pas c'est la fierté que je ressens de les voir défendre des savoir-faire artisanaux et de mettre autant d'énergie pour le développement de vos entreprises. Oui, artisans de la Moselle, je suis fière de vous ! Ce même sentiment m'envahit lorsque je parcours les photographies des maîtres d'apprentissage et de leurs apprenti(e)s que nous venons de réaliser à l'occasion des 120 ans de la CMA 57, et que vous trouverez en supplément de ce numéro du *Monde des artisans*. Fière de constater cette complicité dans les regards des jeunes et des artisans. Fière de savoir que certains d'entre vous contribuent à former les artisans de demain. Et puis je ne saurais oublier toutes celles et ceux qui portent bien haut les couleurs de l'artisanat mosellan. Je pense par exemple aux lauréats du label « Éco-défis 2019 », mais aussi à Éric Weiland du Garage Bonne Route à Freyming Merlebach qui concourt pour le titre très convoité « Artisan de l'année » du Prix national Stars & Métiers. À vous tous, j'exprime mes profonds remerciements et vous souhaite un bel été 2019.

## Liliane Lind

Présidente de la CMA 57

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? [WWW.CMA-MOSELLE.FR](http://WWW.CMA-MOSELLE.FR)

## ACTUALITÉS ..... 04

« Éco-défis », le label vert qui monte !

Marianne Walas, une doyenne de cœur

Exposez à la 84<sup>e</sup> FIM !

Agenda de la Présidente

Formation « Numérique » soyez visible sur la toile

En images: Mof mosellans, Café-création, nos apprentis au Sénat...

## ACTUALITÉS RÉGIONALES ..... 14

Écouter l'artisanat du Grand Est

Une nouvelle page pour l'apprentissage du Grand Est

## 16 ACTUALITÉS GRAND EST La collectivité en faveur de l'artisanat du Grand Est

## PRATIQUE ..... 18

Transmission : cédez en toute sérénité  
Petites annonces

## REGARDS ..... 24

Métiers: verrerie-cristallerie et maréchal-ferrant

L'Arsoie: les filles en bas nylon  
Gérard Larcher, président du Sénat: « La loi a modernisé le statut de l'apprenti »

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés de la Moselle.

Ce numéro comprend un hors-série spécial « Semaine nationale de l'artisanat » diffusé à l'ensemble des abonnés.

**Le Monde des Artisans n° 130 - mai/juin 2019** - Édition de la Moselle - Président du comité de rédaction des pages locales: Liliane Lind - rédacteur en chef: Laurent Federspiel - rédaction: Amélia Guyot - Éditeur délégué: Stéphane Schmitt - Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - **Ont collaboré à ce numéro:** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - **Secrétariat de rédaction:** Pixel6TM (Marine Anthony) - **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr, et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr - **Photographies:** Pixel6TM, crédits photos pages départementales: cma 57 sauf mention contraire - **Promotion diffusion:** Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18, Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros, Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/ATM - Tél. 03 87 69 18 01 - **Fabrication:** Pixel6TM - Tél.: 03 87 69 18 18 **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. **PDG et directeur de la publication:** François Grandier - **N° commission paritaire:** 0321 T 86957 - **ISSN:** 1271-3074 - **Dépôt légal:** à parution - **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.



## Cérémonie de labellisation

ÉCO-DÉFIS 2018-2019



 éco-défis  
des commerçants  
& artisans

# « Éco-défis »,

## le label vert qui monte !

**DÉVELOPPEMENT DURABLE.** La Moselle a vécu une saison sous le signe de l'écologie avec, en point d'orgue, le G7 Environnement à Metz début mai. Le message s'installe dans les consciences aussi bien chez les particuliers que chez les professionnels :

« réduire ses dépenses énergétiques et gérer ses déchets, c'est donner du souffle à la planète ».



© METZ MÉTROPOLE

▲ Campagne de promotion du label dans les transports publics de l'agglomération.

**D**e plus en plus vigilants, les consommateurs interrogent la Première entreprise de France sur ces questions en écho à ses valeurs de qualité et d'éthique. Que cela soit à travers des petits gestes du quotidien (lutte contre le gaspillage, limitation des déchets...), des choix en termes de matières premières et modes de déplacement ou encore des investissements plus conséquents, les artisans mosellans se positionnent et le font savoir !

### Une transition verte en 4 défis

En inscrivant la démarche éco-responsable dans son « Projet de mandature 2017-2021 », la CMA 57 a voulu ouvrir la voie. « *Nous menons des actions ciblées d'accompagnement et de sensibilisation pour inciter les artisans à s'engager à notre suite au bénéfice*

*de la planète, de leurs finances mais aussi de leur notoriété* », affirme Liliane Lind, Présidente de la compagnie consulaire. C'est bien dans cette perspective que l'opération « Éco-Défis » a été adoptée dès 2015, en collaboration avec Metz Métropole, l'ADEME et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Une formule efficace et concrète qui implique les artisans et artisans-commerçants du territoire messin au défi de remplir 4 objectifs en faveur de l'environnement sur une soixantaine recensée. Autant d'initiatives et d'idées pour ceux qui ne sauraient pas par où commencer.

Au fil des ans, la liste des défis s'est étoffée et de plus en plus de dossiers ont été soumis au jury. Ainsi, lors de la soirée « Éco-défis 2019 » le 30 avril, 38 artisans implantés dans l'agglomération de Metz Métropole, contre



© PHOTOS: METZ MÉTROPOLE



© COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL-DE-FENSCH

1. Cette année, 38 artisans ont reçu le label. 2. Cérémonie de labellisation « Éco-défis 2019 » le 30 avril à la CMA 57. 3. Liliane Zanchi, Vice-Présidente de la CMA 57. 4. Les entreprises Garden Tea Shop et Loli Blumen (Metz) engagées dans la prévention des déchets. 5. Signature de la convention qui prévoit le déploiement des « Éco-défis » dans la Communauté d'Agglomération du Val-de-Fensch.

23 l'an passé, ont reçu leur label des mains de Liliane Zanchi et de Guy Bergé, respectivement Vice-Président de la CMA 57 et de Metz Métropole. Leur dossier, suivi par un conseiller, avait été validé au préalable devant un jury. L'attrait croissant du label traduit le souhait des artisans de faire reconnaître leur implication environnementale auprès de leurs clients et de bénéficier des éclairages réguliers accordés dans les médias aux détenteurs du label.

### Un label attractif

L'opération nationale « Éco-défis » poursuit son développement en Moselle. À ce propos, les artisans de Val-de-Fensch peuvent se tenir prêts en vue du lancement prochain de la 1<sup>re</sup> édition des « Éco-défis » sur leur territoire. La convention signée le 13 mai par la Présidente de la CMA 57 et le Président de la Communauté d'Agglomération du Val-de-Fensch en a acté le principe pour un bassin de 1175 entreprises artisanales. Ce territoire rejoint de fait un vaste réseau éco-citoyen constitué par les CMA de toute la France. Profitant de cette phase de déploiement et de son expérience passée, la CMA 57 a accueilli, le 4 juin, les 1<sup>res</sup> « Rencontres nationales du Label Éco-défis ». Une façon prospective de marquer la Semaine Européenne du Développement Durable qui s'est tenue du 30 mai au 5 juin.

## DÉCOUVREZ LES ARTISANS LABELLISÉS « ÉCO-DÉFIS » SUR L'ÉDITION 2018-2019

**CETTE 4<sup>E</sup> ÉDITION COMPTE 38 ENTREPRISES LABELLISÉES  
DONT 17 NOUVEAUX ENGAGÉS :**

### Réduction des consommations d'énergie

- Boulangerie Morisset (Rozérieulles)
- Design Room (Metz)
- Boulangerie Dudot (Metz)
- Studio Marie-Louise (Metz)
- FL automobiles (Jury)

### Réduction des consommations d'eau

- Monsieur Optique (Metz)
- Laboratoire Vecteur (Auguay)
- L'Hair du Temps (Montigny-lès-Metz)
- Della Rosa (Woippy)

### Réduction des pollutions sur l'eau

- Chocolaterie Fabrice Dumay (Metz)
- Arnold Dépannages (Peltre)
- Menuiserie Minaire (Peltre)

### Prévention des déchets

- Mougél Bio Gourmand (Metz)
- Garden Tea Shop (Metz)
- Loli Blumen (Metz)
- Fresson Pâtisserie-Chocolaterie (Metz)

### Gestion des déchets

- Lorraine Pare-Brise (Metz)
- Entreprise Fleres (Metz)
- Ceramdent (Marly)

### Produits éco-conçus

- English style (Metz)

- Rêve ta déco (Rozérieulles)
- Fleury ta vie (Metz)
- Pâtisserie Bourguignon (Metz)

### Promotion et utilisation d'éco-produits

- Ascelec (Moulin-lès-Metz)
- Pressing Alexandre (Metz)
- MO Coiffure (Metz)

### Réduction des gaz à effet de serre

- Bleu Jasmin (Montigny-lès-Metz)
- Délices Veggies (Metz)
- Cordonnerie Bodereau (Metz)

### Favoriser l'accueil des personnes handicapées

- Point propre Pressing (Metz)
- Couleurs et Nature (Metz)
- Boulangerie Ange (Metz)

### Qualité de l'air intérieur

- Pompes Funèbres Weber (Metz)
- Salon François Piazza (Montigny-lès-Metz)

### Sensibilisation et promotion des « Éco-défis »

- Josée Fleurs (Montigny-lès-Metz)
- La Bouquetterie (Moulin-lès-Metz)
- Klein Paysages (Moulin-lès-Metz)
- Sweet and Green (Metz)

## Attention, travaux !



Afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients en termes de qualité de service, le Pôle des Métiers de Metz de la CMA 57 s'apprête à recomposer l'organisation de son espace d'accueil. Ainsi, pendant la durée des travaux qui commenceront début juillet, l'accès à la CMA 57 se fera par l'arrière du bâtiment. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce dérangement.

## Mon D1 en ligne

Vous avez besoin d'un extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers (D1) de la CMA 57 ? Un nouveau service a été mis en place pour faciliter l'obtention de cette fiche signalétique, preuve de la conformité administrative de l'entreprise. Elle est rendue disponible à toute heure depuis chez soi. Pour cela, rendez vous sur le site [www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr) et accédez directement à ce service gratuit de téléchargement instantané.

**PLUS D'INFOS** : 0387393100

### NOUVEAU SERVICE

**OBTENEZ  
VOTRE EXTRAIT  
D'IMMATRICULATION  
en ligne**

## DISTINCTION

# MARIANNE WALAS, une doyenne de cœur



Le 25 avril, une soirée s'est tenue à la CMA 57 pour honorer la doyenne des commerçants messins, Marianne Walas, grande dame du cyclisme mosellan. Âgée de 90 ans, cette inconditionnelle de la petite reine suscite l'admiration : elle est toujours à la tête du magasin Cycles Walas après

plus de 70 ans de carrière. Un hommage lui a été rendu par la Présidente, Liliane Lind, qui lui a remis la Médaille d'Honneur de la CMA 57 sous l'œil des caméras de TF1. Attirée par ce sujet remarquable, l'équipe de « Grands Reportages » y consacrera une prochaine émission.

## CYCLES WALAS, 80 ANS « À BICYCLETTE » !

Au sortir de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, Simon Walas a créé son entreprise Cycles Walas, rue Haute Seille à Metz, en y mettant toute sa fougue et sa passion pour un aimable virus qu'il a rapidement transmis à son épouse Marianne : le vélo. Parti plein d'entrain « sur les chemins » de Moselle, le couple travaille sans relâche et bientôt le magasin devient l'étape incontournable des cyclistes amateurs et professionnels. Femme de parole, Marianne Walas n'a pas reculé lorsque son mari, décédé en 1980, lui fait promettre de faire prospérer le magasin. Depuis ce jour, Marianne Walas s'est forgé une belle carrière de chef d'entreprise artisanale, s'attachant, quelques années plus tard, les services de sa fille Simone. Ses clients fidèles, mais aussi les grands sportifs de passage, savent qu'ils pourront trouver dans ses tiroirs, la pièce introuvable ainsi que le savoir-faire expert pour reprendre la route !

84<sup>e</sup> FOIRE INTERNATIONALE DE METZ

# La CMA 57 vous offre votre stand

Plébiscité par les visiteurs de la Foire internationale de Metz, « le Village de la CMA 57 » ouvrira ses portes du vendredi 7 septembre au lundi 10 octobre 2019. Saisissez l'opportunité d'y présenter gratuitement votre entreprise et vos produits !



Une attractivité qui s'étend sur le Grand Est, un nombre important de visiteurs qui se pressent dans ses allées – 170 000 en 2018 – ou encore un taux d'achat record – 87,57 % d'entre eux effectuant au moins un achat – sont quelques arguments qui à eux seuls justifieraient la participation massive des artisans mosellans à la FIM. Pourtant, sur les 550 exposants, quelle proportion représentent-ils ? Trop faible encore car pour se faire une place au soleil, deux critères freinent les ardeurs : le coût et la disponibilité pendant 11 jours. Forte de ce constat, la CMA 57 propose aux entreprises artisanales d'accéder à son chapiteau de 700 m<sup>2</sup>, avec une formule qui a fait ses preuves : un espace gratuit de 10 à 25 m<sup>2</sup> durant une journée, voire une demi-journée, avec arrivées électriques, points d'eau et matériels de présentation. « Les animations, les concours, les démonstrations génèrent beaucoup de passage dans le "Village de la CMA 57", affirme Dominique Klein, Secrétaire Général et Directeur des Services de la compagnie consulaire, et cela profite aux artisans qui obtiennent de nombreux contacts et vendent leur production sur place. »

## Places à prendre jusqu'au 26 juillet

« Notre Village a une place spéciale dans le cœur des visiteurs de la FIM, s'enthousiasme Liliane Lind, Présidente de la CMA 57. Ils savent qu'ils pourront échanger avec les artisans et découvrir des produits de qualité. C'est un bonheur de les voir repartir avec le sourire et les yeux qui pétillent ! »



Votre stand gratuit à la Foire +

## L'aventure vous tente ?

Pour cela, il vous suffit d'envoyer dès à présent votre coupon-réponse ci-dessous ou d'écrire un mail, accompagné d'une photo de l'une de vos créations ou produits, à l'adresse [aguyot@cma-moselle.fr](mailto:aguyot@cma-moselle.fr), en précisant en quelques lignes la démonstration que vous proposeriez. Vous avez jusqu'au vendredi 26 juillet 2019 pour réserver votre place mais faites vite car le nombre est limité.

### COUPON-RÉPONSE POUR EXPOSER GRATUITEMENT AU « VILLAGE DE LA CMA 57 »

(À retourner avant le 26 juillet 2019 à la CMA 57 - Service communication - 5 boulevard de la Défense  
CS 85840 - 57078 METZ CEDEX 3, ou par e-mail: [aguyot@cma-moselle.fr](mailto:aguyot@cma-moselle.fr))

NOM: ..... PRÉNOM: .....

ADRESSE COMPLÈTE: .....

E-MAIL: ..... TÉLÉPHONE: .....

SITE INTERNET / FACEBOOK: .....



◀ Liliane Lind en visite dans l'entreprise Lemat Services.

# Agenda de la Présidente

## CMA de la Moselle, de France et de la Grande Région

- 14.05.2019** – Cologne – Rencontres Franco-Allemandes des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- 15.05.2019** – Thionville – Visites des entreprises Lemat Services et Guenebaut Frères
- 16 et 17.05.2019** – Schiltigheim – Séminaire régional Grand Est
- 23.05.2019** – Lyon – Séminaire des Présidents et Secrétaires Généraux
- 27.05.2019** – Metz – Bureau de la CRMA du Grand Est
- 29.05.2019** – Metz – Assemblée Générale Ordinaire et Conseil d'Administration de la Socama ALC
- 03.06.2019** – Metz – Comité Directeur de la CMA 57
- 05 et 06.06.2019** – Paris – Conseil National Paritaire de la Formation de la CMA France
- 13.06.2019** – Metz – Séance plénière du Ceser Grand Est
- 17.06.2019** – Metz – Bureau de la CRMA du Grand Est
- 19.06.2019** – Metz – Assemblée plénière de la CMA 57
- 24.06.2019** – Metz – Commissions élargies Orientation du Ceser Grand Est
- 25 et 26.06.2019** – CMA France Paris – Assemblée générale de la CMA France
- 27.06.2019** – Metz – Assemblée de l'Apal
- 27.06.2019** – Metz – Assemblée générale de la CRMA Grand Est

- 01 et 02.07.2019** – Épinal – Séminaire régional Grand Est
- 03 et 04.07.2019** – Paris – Conseil National Paritaire de la Formation de la CMA France
- 06.09.2019** – Metz – Bureau de la CRMA du Grand Est
- 12.09.2019** – CMA France – Groupe de travail collègues employeur et salarié de la CPN 56
- 16.09.2019** – Metz – Comité Directeur de la CMA 57
- 24.09.2019** – Strasbourg – Présentation des orientations budgétaires du Ceser Grand Est
- 02.10.2019** – CMA France – Commission Paritaire Nationale 56
- 08.10.2019** – CMA France – Séminaire des Présidents et Secrétaires Généraux

## Vie des associations et organisations professionnelles

- 08.04.2019** – Metz – Congrès départemental de la Fédération Patronale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie de la Moselle
- 23.04.2019** – Metz – Conseil d'administration de l'Union des Entreprises de Moselle
- 15.05.2019** – Metz – Assemblée générale de l'Adocesa
- 24.05.2019** – Metz – Assemblée générale de la Capeb Moselle
- 23.09.2019** – Metz – CPRIA Grand Est Journée régionale du dialogue et des relations sociales dans les TPE

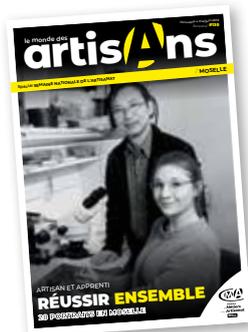
## Économie

- 13.05.2019** – Hayange – Signature de la convention « Éco-Défis » Val de Fensch
- 16.05.2019** – Conférence « Entreprises Artisanales et Europe » du 16 mai et jubilé des 30 ans du Conseil Interrégional des Chambres de Métiers de la Grande Région
- 27.05.2019** – Rencontre de M. Kalinowski, Maire de Forbach
- 07.06.2019** – Sarrebourg – Inauguration « GO! Journée de la création/reprise d'entreprise »
- 12.06.2019** – Metz – Signature de la convention Réseau Transmettre & Reprendre en Moselle
- 21.06.2019** – Forbach – Inauguration « GO! Journée de la création/reprise d'entreprise »
- 17.10.2019** – Thionville – Inauguration « Salon à l'envers »

## Réceptions – distinctions manifestations diverses

- 05.05.2019** – Sarrebruck – Fête de la Chambre de Métiers de la Sarre
- 05.05.2019** – Metz – G7 de l'Environnement
- 04.06.2019** – Metz – Rencontre Nationale « Éco-Défis »
- 27.06.2019** – Metz – Cérémonie Grand Est « Stars & Métiers »
- 27.09.2019** – Metz – Inauguration de la Foire Internationale de Metz 2019

## SEMAINE DE L'ARTISANAT 2019 – OPÉRATION « RÉUSSIR ENSEMBLE »



La Semaine nationale de l'artisanat est inscrite dans l'agenda médiatique depuis 2002. Sur un concept sans cesse renouvelé, les CMA multiplient les actions pour valoriser le secteur des métiers. La Moselle n'a jamais été en reste puisque la CMA 57 conduit à cette occasion des projets innovants recevant un bon écho auprès du grand public et des médias. Cette année, les projecteurs sont braqués sur un duo essentiel de l'artisanat : le maître d'apprentissage et son apprenti(e). Une brochure leur est consacrée sous la forme d'un recueil de photographies en noir et blanc d'artisans et apprentis. Les différents métiers et territoires du département y sont représentés. Distribué en insert de ce magazine mais aussi avec la presse locale quotidienne (Le Républicain Lorrain) et hebdomadaire (La Semaine), ce support de communication illustre en 32 pages la relation singulière qui lie l'apprenti(e) et son maître d'apprentissage. Une opération originale toute en sourire et en complicité pour promouvoir l'artisanat et ceux qui le font.

# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus  
de 60 ans MAAF PRO  
est à vos côtés pour  
vous conseiller et vous  
accompagner dans votre  
vie professionnelle  
comme dans votre  
vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur  
maaf.fr ou sur l'appli mobile  
MAAF et Moi



### au téléphone

3015

Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile  
MAAF et Moi



## Salon de l'Apprentissage en Moselle Nord



Le 3 avril, le CFA de Thionville a pris part au Salon de l'Apprentissage en tant qu'acteur majeur de la formation par alternance dans le bassin de Moselle Nord. Une trentaine de professeurs et d'apprentis étaient mobilisés sur cette opération de promotion du secteur des métiers.

Sur les stands, en démonstration et défilé, nos ambassadeurs ont présenté aux centaines de visiteurs du Salon les formations par apprentissage en boulangerie, pâtisserie, coiffure et arts graphiques, proposées en local, ou encore la filière de prothèse dentaire du CFA de Metz.

**CONTACT : CFA DE THIONVILLE**  
03 82 59 16 82  
cfathionville@cma-moselle.fr

## JPO - Un samedi au campus

Une série de journées portes ouvertes a rythmé le mois de mars du Campus des Métiers de Moselle. L'affluence observée prouve que le secteur des métiers suscite un fort intérêt pour son accès facilité à l'emploi. 350 jeunes se sont déplacés en famille dans les 3 CFA (Metz, Forbach et Thionville) les 2 et 30 mars, et 320 lors des sessions « collèges ». Les échanges entre professeurs et apprenti(e)s et le tour des ateliers auront été convaincants. Prochaine étape : trouver un maître d'apprentissage. Vous êtes à la recherche d'un(e) apprenti(e) pour la rentrée prochaine ?

**CONTACT : 03 87 39 31 81**



## FORMATION « NUMÉRIQUE »

# Soyez visible sur la toile

**Attendus sur les réseaux sociaux, les artisans prennent progressivement leurs marques dans les différents médias connectés. Et à en juger le franc succès des formations « Numérique » proposées par la CMA 57, vous êtes de plus en plus nombreux à être conscients que soigner votre e-réputation ne s'improvise pas.**

Totalement entré dans les usages de consommation, internet constitue souvent la première accroche qu'une entreprise va avoir auprès de ses clients. Ainsi, une majorité d'entre eux fera précéder tout « passage à l'acte » (achat, déplacement en magasin...) d'une recherche en ligne. Les grandes enseignes et autres « places de marché » y font florès alors que seulement un tiers des petits commerces posséderait une réelle stratégie digitale. Ce décalage n'est pas une fatalité pour le secteur artisanal qui a les moyens de le combler rapidement notamment grâce à la formation.

### Se rendre attractif

Le catalogue de la CMA 57 affiche 11 formations pour optimiser votre visibilité sur le net. Maîtriser les outils digitaux représente un coup de poker gagnant à court et à moyen terme. De fait, promouvoir son travail et ses produits sur les réseaux sociaux et sur le net, vous permet de garder contact avec vos clients tout en vous rendant attractif auprès d'autres internautes qui pourraient le devenir.

Gérer vos réseaux sociaux, créer votre site de e-commerce, réaliser vos prises de vue ou encore retoucher vos photos... sont les nombreuses compétences que vous pouvez acquérir grâce aux modules thématiques ou via un pack complet de formation de 105 heures.

**Les coûts d'inscription sont totalement pris en charge pour les artisans et le « pack numérique » donne droit à un PC portable gratuit.**

### Passer en mode « pro »

Ces formations s'adressent à un public de tous les niveaux et pas seulement aux « surfers » débutants. De fait, il ne faudrait pas confondre l'utilisation des réseaux sociaux dans un cadre personnel et dans une perspective commerciale. Même outil mais finalité distincte : la recherche de résultats. Il faut alors s'armer d'un vrai savoir-faire et élaborer une vision stratégique. Et parce que le temps de l'artisan est précieux, deux objectifs ont présidé à la conception de ces formations : autonomie et efficacité. « *Dans le numérique, ce qui compte c'est le concret et la rapidité d'exécution*, explique Jean-Nicolas Bouschbacher, responsable formation continue à la CMA 57. *Nos formations sont avant tout pratiques avec des astuces et des réglages simples permettant aux artisans d'être rapidement performants sur les réseaux et de toucher leur public.* » **Contactez dès à présent le Service formation continue pour vous inscrire aux formations programmées à la rentrée.**

**CMA 57 - JEAN-NICOLAS BOUSCHBACHER**  
03 87 39 31 26  
jbouschbacher@cma-moselle.fr



Crisalid®

# La signature DE L'ENCAISSEMENT



Les logiciels qui vous donnent des ailes® !

[www.crisalid.com](http://www.crisalid.com)

\*Ce produit est conforme aux exigences de la marque NF Logiciel de Gestion d'Encaissement. Ce produit est certifié par:  
AFNOR Certification 11 rue Francis de Pressensé 93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX. Le référentiel de certification peut être obtenu auprès d'INFOCERT\*



## MOF mosellans

La Sorbonne a accueilli la nouvelle promotion des Meilleurs Ouvriers de France, le 14 mai, en présence de deux ministres: Muriel Pénicaud (Travail) et Jean-Michel Blanquer (Éducation). Sur les 197 titrés qui pourront arborer le col bleu-blanc-rouge, deux Mosellans, verriers de talent, Erven Mazière (Montbronn) et Christopher Eberhart (Gros Rederching), se sont illustrés par la maestria de leur savoir-faire. Travaillant tous les deux à la Cristallerie de Saint Louis, ils ont décroché la médaille tant convoitée et suscitent la fierté de l'artisanat mosellan.



© RL

## Café- création



Parler création autour d'un café, tel était le concept convivial proposé par la CMA 57 aux porteurs de projet de Metz. Organisée le 4 avril en partenariat avec le Crédit Agricole de Lorraine, cette rencontre matinale a constitué pour certains participants un premier contact avec les acteurs de la création d'entreprise. Ils ont pu obtenir des avis personnalisés d'experts et des informations précises sur la marche à suivre pour concrétiser leur ambition.



## Nos apprentis au Sénat

Une délégation du Campus des Métiers de Moselle a été reçue au Sénat par son Président Gérard Larcher le jeudi 24 mars. Invités dans le cadre des 19<sup>es</sup> Sénatoriales, les 5 apprentis, accompagnés par la Présidente de la CMA 57, Liliane Lind, ont fièrement représenté leur métier (électrotechnique, industries graphiques, boulangerie, coiffure, mécanique automobile) et participé aux échanges. La journée qui a pu compter sur la présence de Bernard Stalter, Président de la CMA France et Grand Est, aura permis d'engager une réflexion nationale sur les nouveaux enjeux de la formation par l'apprentissage.

## Partenariat



Les artisans sont souvent confrontés à des questions légales. Pour les aider à y répondre, la CMA 57 a encore étoffé son offre de services juridiques avec la signature, le 22 mars, d'une convention de partenariat par Liliane Lind, Présidente de la CMA 57 et Maître Laurent Zachayus, Bâtonnier de Metz. Elle prévoit une nouvelle prestation dédiée à la transmission d'entreprise, en complément des permanences gratuites d'avocats-experts (sur rendez-vous au 03 87 39 31 00) et de l'accès à la plateforme téléphonique spécialisée du lundi au samedi (8 h à 20 h) au 0820 097 838 (0,12 euro/mn).

QUAND  
VOUS REFERMEZ  
UN   
UNE NOUVELLE VIE  
S'OUVRE À LUI.

---

EN TRIANT VOS JOURNAUX,  
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,  
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES  
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE  
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE  
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.  
[CONSIGNESDETRI.FR](https://www.consignesdetri.fr)

---

**CITEO**

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

# Écouter l'artisanat du Grand Est

**MIEUX CONNAÎTRE L'ARTISANAT DU GRAND EST** est essentiel pour que le réseau des chambres de métiers mène à bien ses missions, réponde aux attentes des artisans, actuelles et futures, qu'il s'agisse d'emploi, de formation, d'accompagnement stratégique...

Une étude d'envergure est ainsi lancée par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, soutenue par la Région Grand Est, pour écouter l'artisanat sur notre territoire, mesurer les besoins, identifier les manques et proposer ainsi un service toujours plus précis, toujours plus adapté.

## **OPAGE, une consultation multifacettes**

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention Pacte Artisanat, établie avec la Région Grand Est et déployée depuis 2018. Cette grande enquête, à la fois qualitative et quantitative, se met en place sur les deux prochaines années à venir, par vague de consultations et sous différentes formes : mailings, phoning...

**Son objectif ?** Recenser les besoins des artisans en matière de développement économique, de formation et d'emploi, déterminer les spécificités de notre région, identifier les filières en manque de personnel, les secteurs en développement, les nouveaux métiers, construire un état des lieux chiffré de notre secteur...

**L'étude OPAGE n'est pas une enquête classique.** Sa pertinence et son originalité résident dans ses axes d'analyse : plus qu'un simple outil statistique, la démarche va permettre d'étudier en profondeur les problématiques de nos artisans et de prendre connaissance des nécessités immédiates formulées par les entreprises du Grand Est. Des besoins qui seront transférés

aux chambres départementales, où les services pourront les étudier au plus vite et apporter ainsi une solution rapide aux artisans concernés.

**Vous souhaitez contribuer à cette consultation, exprimer vos besoins ?**

Par le biais de votre conseiller CMA ou directement sur internet, sur [www.crma-grandest.fr](http://www.crma-grandest.fr), répondez à cette consultation et, en quelques clics, contribuez à construire un artisanat qui vous ressemble.

# Une nouvelle page pour l'apprentissage du Grand Est

**Avec les différentes réformes initiées par l'État en matière de formation et d'apprentissage, de nombreux changements et répercussions vont toucher nos centres de formation d'apprentis. Un constat qui suscite certaines interrogations et inquiétudes au sein des CFA artisanaux.**

**B**ernard Stalter a souhaité réunir l'ensemble des directeurs des CFA artisanaux du Grand Est, avec le soutien de Jean Rottner et Valérie Debord, pour répondre à leurs questions et échanger sur la construction d'un nouveau modèle d'organisation et d'accès à l'apprentissage dans notre région. Comment les apprentis seront-ils indemnisés de leurs frais de transport, quel accompagnement peut-on leur proposer en termes d'hébergement, comment mutualiser, ne pas se faire concurrence... ? Autant d'interrogations et de sujets qui ont été évoqués lors de cette rencontre. Ces discussions, qui vont se poursuivre au travers un calendrier

de rencontres et de groupes de travail, ont permis de mettre en exergue des volontés et actions communes telles que la mise en œuvre du e-CFA (expérimenté au sein du CFA

d'Eschau), la valorisation des savoir-faire régionaux dans la restauration de la cathédrale de Notre-Dame de Paris ou encore l'idée de créer un CFA dédié aux métiers rares et d'art...

**« Nous partageons tellement de thématiques communes et surtout, nous avons des objectifs semblables autour desquels nous devons nous réunir, qu'il s'agisse de CFA de chambre, des associatifs ou du public... Nous devons avancer ensemble, construire ensemble une nouvelle page pour l'apprentissage du Grand Est, affirme Bernard Stalter, et je sais que la région Grand Est, malgré la redistribution des rôles et des compétences de chacun, restera présente à nos côtés : son engagement pour l'apprentissage et les métiers de l'artisanat demeure intact. »**

## ESSENCES & MATIÈRES : RENDEZ-VOUS À REIMS CETTE ANNÉE

Désormais bien connue des artisans des métiers d'art mais également du grand public, la manifestation régionale dédiée à l'excellence artisanale s'installera cette année à Reims, au sein des salons de l'hôtel de Ville, les 6, 7 et 8 décembre. Un nouveau cadre pour cette édition 2019 qui s'inscrit dans une thématique tournée cette année vers la gourmandise et la curiosité...

**À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS D'ART...**

Depuis 2018, la manifestation *Essences & Matières* a évolué, offrant désormais au public une immersion grandeur nature dans l'univers des métiers d'art. Basé sur le principe du showroom, le nouveau concept d'*Essences & Matières* ouvrira la porte de véritables cabinets de curiosités, s'adaptant au lieu et au territoire qui l'accueille.

**Artisans, participez à l'édition 2019**

Vous êtes artisan des métiers d'art, vous exercez un métier rare qui reflète l'excellence de notre secteur ? Vous souhaitez vous faire connaître au travers d'un événement original et d'envergure ? Déposez votre dossier de candidature sur : [www.crma-grandest.fr](http://www.crma-grandest.fr) (attention, nombre de places limité.)



▲ L'édition 2018 avait rencontré un vif succès à Nancy.

# Jean Rottner, président de la région Grand Est

évoque l'engagement de sa collectivité en faveur de l'artisanat du Grand Est: partenariat, avenir, soutien... De nombreux dispositifs sont déployés par la Région Grand Est, en lien avec les chambres de métiers pour soutenir et développer les entreprises artisanales. Une volonté politique forte, des élus et des équipes mobilisés et derrière, un homme convaincu.

## L'ARTISANAT

Plus de 100 000 entreprises artisanales: c'est pour moi un secteur clé! C'est l'économie du quotidien et l'emploi de proximité. Je pense que c'est aussi un état d'esprit, une histoire enracinée dans nos territoires. C'est pour cela que la Région Grand Est accompagne activement l'artisanat: transformation numérique, transition écologique et énergétique, nouvelles manières de produire, recrutement... Nous répondons présent.

Bernard Stalter et moi-même avons un objectif commun: construire l'artisanat de demain autour de deux mots-clés, compétitivité et proximité. Nos équipes ont développé différents dispositifs qui permettent de moderniser les outils de production pour plus de performance. À travers le programme Artisanat de demain, ce sont déjà 7 millions d'euros qui ont été mobilisés par la région en ce sens. Nous continuerons à soutenir ces initiatives tout en encourageant la création et reprise d'entreprises artisanales en faveur d'un entrepreneuriat dynamique dans les territoires.

## UN PARTENAIRE

De nombreux partenariats nous lient aux chambres de métiers: ils sont souvent ponctuels et attachés à des actions particulières. Nous voulons aller plus loin en définissant une stratégie d'ensemble. Pour être plus forts, plus efficaces et délivrer de meilleurs services aux professionnels. Le 10 mai dernier, j'ai ainsi proposé à l'ensemble des directeurs des CFA du Grand Est de mettre en place des groupes de travail, afin de définir de nouvelles méthodes, de nouvelles pratiques et ainsi imaginer, ensemble, un modèle inédit dans ce contexte de réforme. Notre complémentarité fait notre force, il faut savoir en tirer tout le bénéfice.

**APPRENTISSAGE**

Jusqu'alors nous avions la responsabilité de l'apprentissage. Demain, avec la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, elle sera confiée aux branches professionnelles. Ce n'est pas une réforme anodine : d'après les estimations la Région perdra près de 120 millions d'euros. L'objectif du législateur est double : permettre aux entreprises de s'engager plus activement en faveur de l'apprentissage et prendre davantage en compte leurs besoins de recrutement. Beaucoup de détails restent à régler dans la mise en œuvre de cette loi (transport des apprentis, avenir des métiers qui ne dépendent pas des branches professionnelles...) mais une chose est sûre, nous continuerons à apporter notre soutien à l'apprentissage, parce que c'est une voie d'excellence. Nous le ferons différemment, avec audace et innovation.

**UNE VISION**

L'artisanat n'est pas uniquement le premier employeur du pays. C'est aussi notre histoire, notre identité et une véritable part de l'excellence française. L'incendie de Notre-Dame de Paris l'a démontré : si aujourd'hui, la cathédrale peut être reconstruite, c'est parce qu'au cours des siècles les artisans ont veillé à transmettre des gestes, des savoir-faire, des techniques irremplaçables. Ce drame a fait émerger un projet d'avenir au sein de nos réflexions : l'ouverture d'un CFA des métiers du patrimoine. Un projet que nous construisons ensemble, Région et CRMA Grand Est.

**ET DEMAIN ?**

L'enjeu est de gagner en compétitivité tout en renforçant l'attractivité des métiers de l'artisanat. C'est dans cet esprit qu'avec la CRMA Grand Est nous avons jeté les bases d'un e-CFA. Une expérimentation qui s'engage à Eschau mais qui aura vocation à être étendue aux autres établissements de la région. C'est une approche différente des métiers (imprimantes 3D, simulateur en réalité augmentée, tableaux numériques) mais également une meilleure diffusion de la culture de l'innovation. Il s'agit non seulement de mieux former nos apprentis, mais également de transformer l'image de l'apprentissage auprès des jeunes qui ne sont pas encore assez nombreux à s'orienter vers cette voie. Nous voulons apporter la démonstration que l'artisanat c'est l'avenir.

## TRANSMISSION

## Cédez en toute sérénité

**S**ouvent point final d'une carrière professionnelle bien remplie, la transmission constitue une étape décisive de la vie de l'entreprise. Cette dernière suscite alors toute l'attention de deux individus, cédant et repreneur. Pour l'un c'est une période de travail intense qui s'achève et pour l'autre c'est une nouvelle aventure qui commence. Le passage de témoin, parfois comparé à un parcours du combattant, nécessite préparation et endurance. La CMA 57 propose un accompagnement pour que le départ à la retraite se fasse en toute sérénité.

## Une idée qui fait son chemin

« La retraite ? On verra plus tard ! » Voilà une phrase trop souvent entendue chez les artisans qui, pris par le quotidien de leur entreprise et par la passion du métier, reportent le moment de penser à « la suite ». Pourtant cette idée doit faire son chemin sans tarder si l'on souhaite garantir une sortie en beauté. Investir pour valoriser son bien ? Former un collaborateur à la direction d'entreprise ? Consulter les enfants pour

connaître les envies de chacun ? En formalisant au plus tôt son projet de cession on s'assure un atterrissage en douceur le moment venu et dans les meilleures conditions.

## Un conseiller CMA 57 pour vous guider

De démarches administratives en procédures diverses, le parcours de transmission est évalué à 1000 jours, si toutefois un repreneur s'est manifesté. Assurez la pérennité de votre entreprise en vous faisant accompagner par la CMA 57. Avec votre conseiller, franchissez pas à pas les étapes en évitant les écueils. Vous suivrez alors la stratégie que vous aurez établie, du diagnostic à la fixation de la valeur du bien en passant par l'identification du repreneur. Véritable boussole dans la ronde des interlocuteurs, il vous facilitera également l'accès à l'expertise juridique, fiscale ou encore sociale. Puisque votre entreprise est précieuse à vos yeux, qu'elle vous a fait vivre et vibrer pendant des années, ne laissez pas de place à l'improvisation et prenez en main votre avenir... et le sien. Pour cela, contactez la CMA 57 et demandez le « Pass transmission ».

CMA 57 - Cécile Benoit-Bouchard : 03 87 39 31 65 - cbenoit@cma-moselle.fr +

## CÉCILE BENOIT-BOUCHARD CONSEILLÈRE ENTREPRISE À LA CMA 57

**LMA : À quel moment faut-il commencer à penser à la transmission ?**

**Cécile Benoit-Bouchard :** Passé 50 ans, un rendez-vous à la CMA 57 est recommandé. Pourquoi si tôt ? S'il n'est pas question de céder dans les cinq ans, il s'avère utile de s'informer le plus tôt possible pour anticiper et ne pas se laisser déborder par la suite. D'ailleurs, la cession n'est pas une chose acquise. Avec du temps devant soi, on peut lever des obstacles éventuels.

**LMA : Quels sont les acteurs qui interviennent lors d'une transmission ?**

**CBB :** Dans le cadre de sa cession, l'artisan aura affaire à plusieurs corps professionnels : expert-comptable, avocat, banquier, notaire, syndicat... Ils ont tous leur propre partition à jouer dans cette démarche mais ne sont pas toujours à l'unisson. La CMA 57 se pose en fil conducteur et interface personnalisée, apportant informations et lisibilité dans le parcours.

**LMA : Dans quel état d'esprit aborder sa transmission ?**

**CBB :** Plus le cédant se met des barrières, plus la démarche est compliquée. Pour atteindre son objectif, l'idéal est de démarrer sans *a priori*. Il faut bien avoir en tête que chaque situation est unique. Il existe des dizaines de configurations, donc inutile de s'obstiner à vouloir déboucher sur la même issue que son confrère.



1/3

des entreprises  
se transmet chaque année  
en Moselle

1 000

jours, c'est le temps estimé  
pour aboutir un projet  
de transmission

# Petites annonces

## ENTREPRISES À REPRENDRE

### SOINS À LA PERSONNE

**190200010**

**METZ**

**Institut de beauté**

Cause retraite, vends fonds de commerce créé il y a plus de 40 ans sur axe piétonnier (2 vitrines) entre Faculté du Saulcy et centre-ville. Superficie de 50 m<sup>2</sup> comprenant 3 cabines (2 soins et 1 UVA), point de vente avec table d'ongle – Bon état du matériel – Pas de personnel à reprendre – Loyer mensuel de 500 euros – Possibilité d'accompagnement du cédant les premiers temps – Prix: 17000 euros.

**190300013**

**MOSELLE NORD**

**Salon de coiffure**

Cause retraite, vends fonds de 60 m<sup>2</sup> Secteur Thionville – Vitrine sur rue principale – 7 places de coiffure 2 bacs – Dépendance pour machine à laver et sèche-linge – Nouveau logiciel de caisse et accessibilité handicapés aux normes – CA en augmentation Belle affaire à développer.

**190300014**

**MOSELLE EST**

**Salon de coiffure**

Cause changement d'activité, vends salon de coiffure – Clientèle fidèle Ville moyenne de Moselle Est Création en 1996 – Parking – Centre-ville – Potentiel de développement Prix: 32000 euros stock compris.

**190300015**

**ROMBAS**

**Salon de coiffure**

Cède salon de coiffure situé en centre-ville – 2 bacs – 6 fauteuils Locaux vastes, sécurisés et spacieux Parking à proximité – Affaire à développer

**190500020**

**YUTZ**

**Salon de coiffure**

Cause retraite, vends fonds de commerce de coiffure mixte exploité depuis 1994 – Idéalement situé dans un centre commercial de la commune de Yutz – Agencement complet intérieur et extérieur refait dernièrement Superficie de 66 m<sup>2</sup> – Salon climatisé réversible – 3 bacs à shampooing 6 places de coiffage – CA en progression avec potentiel de développement important – 1 salariée expérimentée et fidèle à reprendre Prix de vente du fonds: 70000 €

**190400017**

**MOYEUUVRE-GRANDE**

**Salon de coiffure**

Cède salon de coiffure cause retraite Refait à neuf en 2017 – 3 bacs 8 fauteuils 1 espace dédié à la détente du cuir chevelu – Soins des cheveux Cabine individuelle pour développer les soins esthétiques – Situé en centre-ville Parking – Clientèle fidèle depuis 2003 Affaire à développer – CA: 83000 euros Prix: 55000 euros.

**190400018**

**THIONVILLE OUEST**

**Salon de coiffure**

Cause santé, cède fonds de coiffure homme et dame – Refait à neuf en 2015 80 m<sup>2</sup> – Loyer de 1080 euros TTC sur place avec parking gratuit de centre-ville CA de 80000 euros en développement constant – Clientèle fidèle – 1 salariée avec BP – Prix: 50000 euros.

**190500019**

**SUD MESSIN**

**Salon de coiffure**

Vends fonds artisanal coiffure mixte, possibilité de développement sur service barbier et esthétique – Salon refait à neuf récemment – Place de garage comprise dans le loyer de 700 euros mensuel avec charges Salon avec 2 pièces attenantes 55 m<sup>2</sup> et 30 m<sup>2</sup> – Clientèle fidèle et nombreuse de tout âge – Possibilité d'accompagnement du repreneur.

### CONSTRUCTION

**181100054**

**METZ CAMPAGNE**

**Marbrerie**

Cause de départ à la retraite, cède affaire familiale créée en 1931 et située dans une zone artisanale offrant toutes les facilités d'accès et de stationnement – Excellente notoriété – Clientèle de particuliers Affaire saine avec carnet de commandes offrant une belle visibilité sur l'activité 7 salariés pour un chiffre d'affaires de 850 000 euros – Accompagnement possible par le gérant.

**181100055**

**METZ CAMPAGNE**

**Marbrerie**

Vends affaire familiale située sur ZAC sur un axe Nancy-Luxembourg Clientèle fidèle de particuliers Entreprise de 9 salariés – Chiffre d'affaires: 1 350 000 euros – Possible accompagnement par le cédant Activité de pose également à céder.

### ALIMENTATION

**190400016**

**PHALSBOURG – SARREBOURG**

**Boulangerie – Pâtisserie**

Cause départ à la retraite – Loue local commercial de boulangerie-pâtisserie-épicerie de 45 m<sup>2</sup> et réserve de 5 m<sup>2</sup> Local nécessitant une remise aux normes – Possibilité de stationnement Clientèle fidèle – Diversification possible (salon de thé) – Loyer de 400 € net de charges – Disponible dernier trimestre 2019.

**190200011**

**BOUZONVILLE**

**Restauration rapide**

Cède fonds restauration rapide Local de 75 m<sup>2</sup> – Places de parking Circulation dense – Matériels en très bon état – Prix: 70000 euros.

**190100001**

**PHALSBOURG – SAVERNE**

**Boulangerie – Pâtisserie**

Vends cause retraite (4<sup>e</sup> génération) FDC + Murs: Boulangerie – Pâtisserie et salon de thé avec 2 appartements attenants. Pas d'investissement à prévoir – matériel en bon état et espace de vente en très bon état – 4 salariés totalement autonomes (2 vendeuses + 2 en production) – Clientèle fidèle, bonne visibilité sur axe passant, stationnement possible, proche autres commerces – Influence activité touristique – Potentiel de développement et accompagnement du repreneur possible.

**190100002**

**METZ CAMPAGNE**

**Restauration**

Cède fonds de commerce de restauration de spécialité (sur place ou à emporter) – Situé dans zone commerciale attractive – Matériel en bon état – Personnel stable – Parking gratuit avec accessibilité facile A développer – Prix: 250000 euros.

### ORNEMENT, CULTURE ET LOISIRS

**181200057**

**CHÂTEAU-SALINS**

**Fleuriste**

Cause retraite, cède commerce de fleurs situé en centre-ville avec parking Chiffre d'affaires: 96 000 euros Prix: 35 000 euros.

Les appels d'offres de la CMA 57  
(annonces, marchés publics, achats de fournitures...)

[www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)

**PROPRE À  
CHAQUE SITUATION**

L'ensemble de ses ressources et celles des membres du foyer comptent dans le calcul.

**UN SEUIL À NE PAS DÉPASSER**

Le chiffre d'affaires des 12 derniers mois précédant la demande et celui de la déclaration trimestrielle ne doivent pas dépasser un certain seuil.

**UN INTERLOCUTEUR  
UNIQUE**

La prime doit être demandée auprès de la Caisse d'allocations familiales.

LECTURE RAPIDE

# La prime d'activité, c'est aussi pour vous !

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour remplacer le revenu de solidarité active (RSA) et la prime pour l'emploi, la prime d'activité est une prestation destinée à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs qui perçoivent des revenus modestes, indépendants compris!... *Samorya Wilson*

**Critères d'attribution**

Pour pouvoir bénéficier de la prime d'activité, il faut justifier de son identité mais aussi de l'ensemble de ses ressources et celles des membres du foyer. Toutes les aides sociales comme les allocations logement ou familiales et celles de retour à l'emploi sont prises en compte. La prime est déterminée via une déclaration trimestrielle de la situation et des ressources (DTR). Pour les travailleurs indépendants, le calcul des droits à la prime d'activité s'effectue sur la base des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou non com-

merciaux (BNC), déclarés aux services fiscaux pour la dernière année fiscale connue. En l'absence de déclaration de BIC/BNC, c'est le chiffre d'affaires du trimestre qui sera retenu. Cependant, sur option, et pour une durée d'un an renouvelable, les indépendants peuvent bénéficier d'un régime dérogatoire qui leur permet de calculer leurs droits à la prime d'activité uniquement sur la base du montant trimestriel de leur chiffre d'affaires.

**Modalités de calcul**

Les artisans peuvent opter pour la déclaration trimestrielle mais sous réserve que leur chiffre d'affaires des 12 derniers mois précédant la demande ne dépasse pas 70 000 € et que, simultanément, le chiffre d'affaires déclaré dans la DTR n'exécède pas 17 500 €. Le calcul du droit à la prime d'activité est opéré par la Caf (Caisse d'allocations familiales) pour les artisans. Il est réalisé sur la base du chiffre d'affaires ou des revenus disponibles, après application d'un abattement de 50 % pour les prestations de services (artisans). Schématiquement, en fonction de ces revenus déclarés tous les trimestres, la Caf calcule la prime d'activité selon la formule suivante :

**Montant de la prime d'activité = (montant forfaitaire éventuellement majoré + 61 % des revenus professionnels + bonifications individuelles) – les ressources prises en compte du foyer.**

Suite à la crise des Gilets jaunes, le montant maximal de la bonification individuelle a été réévalué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019<sup>2</sup>. Il est passé à 90 € pour une personne ayant des revenus au niveau du Smic. Le montant de la prime d'activité dépend de chaque situation individuelle.

**Fonctionnement**

La prime d'activité n'est pas automatique. La demande doit se faire sur le site de la Caf ou par le dépôt d'un formulaire sur place. Le bénéficiaire doit déclarer tous les trois mois ses revenus du trimestre précédent, sur le site de la Caf ou via son application mobile. La prime est versée chaque début de mois. N'étant pas imposable, il convient de la déduire des revenus à déclarer. De plus, elle n'est pas prise en compte dans le calcul et le montant des autres prestations (ex. : allocation logement, Paje, AAH...).

1. Articles R845-1 à R845-3 du Code de la Sécurité sociale. 2. Décret n° 2018-1197 du 21 décembre 2018 relatif à la revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité.



Pour connaître le montant auquel vous pouvez prétendre, faites une simulation sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

# Et si vous instauriez l'intéressement ?

**Le gouvernement s'est fixé pour objectif de faire profiter au moins 3 millions de salariés de l'épargne salariale d'ici fin 2020. Il a donc pris des mesures, comme la suppression du forfait social pour les TPE-PME, afin de les inciter à signer des accords d'intéressement.** *Samorya Wilson*

## Comprendre l'intéressement

L'intéressement et la participation sont des dispositifs d'épargne salariale et de management qui permettent d'associer les salariés à la réussite de l'entreprise. La mise en place de l'intéressement est facultative et se traduit par le versement de primes aux salariés en fonction de l'atteinte d'objectifs ou de niveaux de performance, définis à partir de critères précis. Les sommes attribuées peuvent être perçues immédiatement ou investies dans un plan d'épargne salariale (PEE, PEI ou Perco). Ces sommes restent exonérées de cotisations salariales, à l'exception de la CSG et CRDS. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le forfait social, qui était auparavant appliqué sur les sommes déposées au titre de l'épargne salariale, est supprimé pour les entreprises de moins de 50 salariés\*.

## Les personnes concernées

Tous les salariés de l'entreprise, même à temps partiel, doivent pouvoir profiter de l'intéressement. Son bénéfice est également ouvert au chef d'entreprise ainsi qu'à son conjoint, s'il a le statut de conjoint collaborateur ou de conjoint associé. En revanche, un accord d'intéressement ne peut pas être conclu dans une entreprise dont

l'effectif est limité à un salarié si celui-ci a également la qualité de président, directeur général ou gérant. L'accord peut inclure une clause d'ancienneté mais elle ne doit pas excéder trois mois. Il reste également possible de subordonner l'intéressement à une condition de présence effective ou continue du salarié.

## Signer un accord d'épargne salariale

L'accord d'intéressement se conclut avec les représentants du personnel. Lorsque l'entreprise n'en possède pas, un procès-verbal de carence doit être établi. Pour aider les petites entreprises à négocier et à mettre en place des accords d'épargne salariale, deux modèles simplifiés d'accord sont à leur disposition sur le site du ministère du Travail. Ils reprennent point par point les clauses obligatoires devant figurer dans un accord de participation et d'intéressement. Dans certaines branches, les TPE-PME peuvent opter pour l'application directe de l'accord-type négocié au niveau de la branche et adapté à leur secteur d'activité.

\* Article 16 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019

**POUR CONSULTER DES MODÈLES D'ACCORD:**  
[www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr)

## Précisions sur la régularisation des erreurs relatives au PAS dans la DSN

Bercy vient d'apporter des précisions sur les conditions dans lesquelles les employeurs peuvent régulariser les erreurs commises dans l'assiette ou le taux de prélèvement à la source dans la DSN (Déclaration sociale nominative) qu'ils transmettent chaque mois à l'administration fiscale. Les erreurs visées sont celles ayant abouti à une insuffisance ou un excédent de retenue à la source et les trop versés de revenus ayant une incidence sur le prélèvement à la source. Par exemple, l'entreprise qui constate une erreur dans la DSN souscrite au titre d'un mois donné pourra la régulariser dans une déclaration souscrite au titre d'un mois de la même année civile. SW  
 Pour plus de détails, consultez le Bofip, référence : BOI-IR-PAS-30-10-50-20190227.

# Mise en sommeil : une alternative à considérer

**Divers motifs peuvent conduire un entrepreneur à cesser temporairement son activité : des raisons professionnelles ou familiales, une période creuse, un gain de temps nécessaire... Quel que soit le motif, il convient de respecter la procédure et d'être au fait des conséquences que cela entraîne. Samorya Wilson**

## Quelle procédure doit-on suivre ?

Dans le cadre de l'entreprise individuelle, seul le dirigeant peut décider de la cessation temporaire de l'activité<sup>1</sup>. S'il s'agit d'une société, la décision de mise en sommeil appartient au représentant légal (sauf clause contraire dans les statuts). Dans le mois qui suit la décision d'interruption de l'activité, la cessation temporaire doit être déclarée auprès du CFE<sup>2</sup> dont dépend l'entreprise ou auprès du greffe du tribunal de commerce. Ce dernier procédera alors à une inscription modificative au répertoire des métiers (RM). L'inscription sera insérée au *Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc)*. La publication de la cessation d'activité dans un journal d'annonces légales (JAL) est, elle, facultative. **La procédure de mise en sommeil a un coût : 190,24 € pour une société pluripersonnelle, 74,54 € pour une société unipersonnelle et 104,34 € pour une entreprise individuelle.**

## Que se passe-t-il une fois la décision prise ?

Sur le plan juridique, la société continue de fonctionner normalement. Ainsi, le représentant légal est tenu de respecter les obligations comptables. Les cotisations

sociales restent dues s'il y a des salariés. Pour la micro-entreprise, seuls un bilan et un compte de résultat abrégés suffisent. Si l'entrepreneur ne perçoit pas de rémunération pendant la cessation d'activité, il n'aura pas à payer de cotisations sociales mais il devra régler une cotisation de base au régime des travailleurs indépendants. Fiscalement, la cessation d'activité entraîne une exonération de la TVA et de la cotisation foncière des entreprises douze mois après l'interruption.

## Comment se règle la fin de la pause ?

La durée de l'inactivité est limitée à deux ans pour une société et un an pour une entreprise individuelle (renouvelable une fois en cas d'activité commerciale). À l'issue de la suspension temporaire d'activité, le dirigeant peut soit reprendre son activité, soit la cesser définitivement, soit la céder. Dans tous les cas, il doit le signaler au CFE. Au-delà de la durée maximale de cessation temporaire d'activité, le greffier du tribunal de commerce peut procéder à la radiation d'office. Le dirigeant dispose alors d'un délai de six mois pour la contester auprès du juge commis à la surveillance des registres.

1. Code de commerce : article R123-5. 2. Centre de formalités des entreprises.

## Abonnez-vous à l'édition nationale du *Monde des Artisans*



Bulletin à renvoyer avec votre règlement à ATC. Service abonnements.  
23 rue Dupont-des-Loges. 57000 Metz. Fax : 03 87 69 18 14. [www.kiosque-atc.com](http://www.kiosque-atc.com).

**Oui, je m'abonne à l'édition nationale du *Monde des Artisans* pour 2 ans (12 numéros) au tarif préférentiel de 12 euros (au lieu de 18 euros\*).**

Prénom ..... Nom .....

Profession .....

Nombre de salariés ..... Adresse .....

Téléphone ..... Fax .....

E-mail .....

\* Prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 30/09/2019. Tarif d'abonnement 1 an, France : 9 euros. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement.





Rédiger du contenu pour votre site marchand ou votre blog vous demande déjà du temps et un effort en termes de référencement... Mais ne faites pas l'impasse sur les images! Bien les nommer et les calibrer vous permet de gagner des bons points auprès des moteurs de recherche... et donc d'être plus visible. *Samira Hamiche*

# DES IMAGES AU TOP pour vos sites et blogs

## LES TROIS ATOUTS

### 1. ÊTRE BIEN RÉFÉRENCÉ

Il fut un temps, les images permettaient d'accroître considérablement le trafic de son site grâce aux requêtes Google images.

Ce n'est plus trop le cas, car la firme a changé de fonctionnement en février 2017. Toutefois, le moteur de recherche continue à faire des associations d'idées entre images et sites d'origine: si la plupart de vos images touchent, par exemple, à l'univers de la coutellerie d'art médiévale, les internautes intéressés seront prioritairement dirigés vers votre site.

### 2. AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ

Souvent négligé, le « texte alternatif » (balise « alt text ») est pourtant fondamental pour les malvoyants.

Ce champ correspond en effet à la description audio ou braille de l'image. Sachez que les personnes malvoyantes sont de mieux en mieux équipées. Les lecteurs d'écran des ordinateurs et smartphones permettent de naviguer plus confortablement, et de lire à voix haute la description des images (« Fabrication d'un couteau viking à l'atelier Valhalla », pour rester sur notre exemple!).

### 3. SE DÉMARQUER

Même les journalistes web et bloggeurs professionnels n'en font pas un automatisme... Est-ce une raison pour se montrer grégaire?

En optimisant les noms des images et leur poids, vous prendrez l'avantage sur d'autres sites.

## LES TROIS RÈGLES D'OR

### 1. RÉDUIRE LE POIDS DES FICHIERS

Par défaut, vos photos sont lourdes. Publiées en l'état, elles allongent le temps de chargement des pages (et c'est encore plus flagrant sur mobile), ce qui est agaçant pour l'internaute et vous pénalise en termes de référencement. Redimensionnez donc vos images: enregistrez-les en format jpg ou .png en évitant de dépasser 150 à 200 Ko par photo. Les plus téméraires supprimeront les données Exif (« métadonnées »)...

### 2. CHOISIR UN NOM CLAIR

Oubliez les noms tarabiscotés issus de votre carte mémoire, type « DSC666.jpg »... Le nom du fichier que vous téléchargez doit être purement descriptif. Il ne doit pas comporter de caractères spéciaux (accents, lettres liées, etc.). Il faut impérativement séparer les mots par des tirets, et non des underscore ( \_ ). Par exemple: Noel-Dupont-artisan-coutelier.jpg.

### 3. DÉCRIRE SON IMAGE

Le texte alternatif (« alt text ») est invisible à l'écran, mais apparaît dans le code de la page. Il doit décrire en quelques mots ce qui est représenté. Exemple: « Démonstration du polissage d'un couteau double tranchant ». Tout doit être orthographié correctement: les accents, les tirets, les majuscules sont autorisés. Renseignez une légende si vous souhaitez ajouter un complément d'information directement visible.

Attention, la balise « title », qui apparaît au survol de l'image, est moins importante que la balise alt!



**Franck Staub,**  
secrétaire général  
de la FCVMM

« Le verre est un matériau particulièrement vertueux, car il est recyclable à l'infini. Nous travaillons beaucoup sur les enjeux environnementaux afin de réduire nos impacts. »



[www.fedecristal.fr](http://www.fedecristal.fr) - [www.cerfav.fr](http://www.cerfav.fr)

© FANNY GUENZI

VERRERIE-CRISTALLERIE

# L'ARTISANAT AU COEUR

**Le secteur du verre regroupe quatre grands types d'entreprises : les « grosses » cristalleries de l'Est de la France (Daum, Lalique, Saint-Louis et Baccarat), les verreries qui fabriquent des flacons de parfum (PME et ETI), les fabricants de verre technique (PME) et les artisans verriers indépendants. Tous ont l'artisanat dans leur ADN. *Sophie de Courtivron***

**L**a Fédération des cristalleries et verreries à la main et mixtes (FCVMM) représente différents métiers et toutes tailles d'entreprises aux savoir-faire pointus. Les gestes des savoir-faire verriers ont d'ailleurs été inscrits à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel le 14 février dernier (étape avant les listes de l'Unesco) ; « nous faisons autant référence aux savoir-faire des artisans indépendants que des employés qui travaillent dans les manufactures », précise Franck Staub, secrétaire général de la FCVMM. La maîtrise du geste est la même.

## CRÉATIVITÉ ET REPRODUCTIVITÉ

Au Cerfav<sup>1</sup>, la formation continue de créateur verrier (en deux ans) apporte aux élèves tout ce qu'il faut pour être artisan indépendant. La formation initiale par voie d'apprentissage propose quatre CAP en alternance (art du verre et du cristal, vitrail, décoration, souffleur de verre/verrier de laboratoire avec travail au chalumeau). « Un excellent verrier peut savoir tout faire mais l'artisan d'art doit savoir quoi faire ; il est dans la créativité tandis que la reproductivité est une caractéristique importante du travail de manufacture », note Denis Garcia, directeur du Cerfav.

## ATTRACTIVITÉ ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Le savoir-faire français, inégalé, sous-tend le succès des entreprises du verre, notamment à l'étranger. « 80 % du chiffre d'affaires des cristalleries est réalisé directement ou indirectement à l'export », pose Franck Staub. De même, les verreries de Normandie, souvent des Entreprises du patrimoine vivant (EPV), produisent 85 % des flacons de parfum... du monde. Quant aux artisans indépendants, ils ont un fort pouvoir attractif<sup>2</sup>. Sur l'ensemble du secteur, les besoins en recrutement sont constants, en particulier sur les postes d'ouvriers spécialisés en conduite de machine de verrerie.

Forte de son excellence, la verrerie-cristallerie doit aujourd'hui répondre à un double enjeu de préservation et de transmission de ses savoir-faire. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication y ont toute leur place (lancement d'un Mooc<sup>3</sup> en septembre par le Cerfav, fablab intégré à l'école, etc.). Au fablab, les élèves en vitrail réalisent des calibres plus précis qu'à la main... « Grâce au numérique, les élèves développent autre chose ; la nouvelle génération de verrier fait bouger les lignes », observe Denis Garcia. Et la tradition s'en trouve non pas amputée, mais enrichie.

1. Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers (Meurthe-et-Moselle) qui accueille 95 % des apprentis du verre en France. 2. Par exemple, la Verrerie de Biot est la première entreprise visitée de France (600 000 personnes par an). 3. Massive open on line course ou « formation en ligne ouverte à tous ».

MARÉCHAL-FERRANT

# CE MÉTIER, QUEL PIED !

**Installés à leur compte pour la majorité d'entre eux, salariés ou sous-officiers de gendarmerie au sein du régime de cavalerie de la Garde Républicaine, environ 1 500 maréchaux-ferrants exercent en France. Spécialisés dans l'entretien des pieds des équidés, ils suivent les évolutions des matériaux et des techniques pour poser des ferrures courantes et orthopédiques/thérapeutiques.**

*Isabelle Flayeux*



**Pierre-Jean Lafitte,**  
formateur CFA,  
maréchal-ferrant

« Le BTM est une porte ouverte à l'emploi. C'est le niveau d'excellence qu'on souhaite pour un ouvrier. »

L'artisan maréchal-ferrant procède au parage (soins de la corne) des pieds des équidés et au ferrage, qui consiste à appliquer une protection. « *Même si les traces des premières ferrures en Europe datent de l'époque des Gaulois, le métier tel qu'on l'entend de nos jours existe depuis un peu plus d'une centaine d'années* », précise Pierre-Jean Lafitte, enseignant en maréchalerie en lycée agricole, formateur de forge au CFA de Marvejols, maréchal-ferrant à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère). Si le principe de base reste le même, à savoir poser des fers en acier sur les sabots avec des clous à ferrer, les innovations ne manquent pas dans le secteur de la maréchalerie, aussi bien pour le confort de l'animal que pour améliorer les performances des chevaux de course. « *Le fer en aluminium fait partie des grandes innovations des années 2000. Plus onéreux, les fers en plastique et en résine sont prisés en compétition, pour un gain de poids et une recherche de vitesse. La résine est aussi un matériau utilisé pour coller les fers au lieu de les clouer.* » Les méthodes et les techniques de travail ont quant à elles évolué grâce à l'imagerie vétérinaire qui ouvre à une meilleure connaissance de l'animal et de sa locomotion.

## CINQ CENTRES DE FORMATION BTM

Le CFA agricole de la Lozère propose deux diplômes en maréchalerie par la voie de l'apprentissage. « *Être titulaire d'un CAPa (Certificat d'aptitude professionnelle agricole) maréchal-ferrant donne le droit à l'installation. Nous encourageons fortement les jeunes à poursuivre leurs études sur un BTM (Brevet technique des métiers), un diplôme de niveau IV délivré par la chambre de métiers et de l'artisanat* », explique Catherine Fayet, responsable formation BTM maréchal-ferrant au CFA-CFPPA (centre de formation pour adultes) de la Lozère. En France, seuls quatre autres établissements préparent au BTM maréchal-ferrant : Gourdan-Polignan (Haute-Garonne), Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), Verdun (Meuse) et Beauvais (Oise). À la sortie, la majorité des diplômés s'installe en artisan indépendant. Spécialiste de la fabrication et de la transformation des fers dans différents matériaux, le maréchal-ferrant maîtrise également le ferrage orthopédique. Professionnels et enseignants du secteur participent actuellement à la réflexion en cours au niveau du ministère de l'Agriculture sur la création d'un brevet professionnel.



[www.epl-lozere.fr](http://www.epl-lozere.fr) Pierre-jean lafitte artisan Marechal Ferrant



« Nous amenons les clients à adhérer à cette théorie que la frénésie n'a rien de bon. L'excellence, c'est prendre le temps. »  
 Marc Laurent,  
 directeur général

# LES FILLES EN BAS NYLON

L'ARSOIE – FABRICANT DE BAS NYLON ET DE SOIE

En plein cœur des Cévennes, à Sumène (Gard), l'entreprise l'Arsoie-Cervin (25 salariés) cultive le savoir-faire méticuleux de la fabrication du bas nylon et de soie. Son positionnement haut de gamme et une stratégie percutante ont contribué à faire de la marque une référence mondiale, prisée des plus fameuses gambettes.

*Julie Clessienne*

## AU PAYS DU VER À SOIE

Berceau historique de la culture du mûrier, les Cévennes ont une longue tradition dans la production de soie. Auguste Massal exploite le filon à son retour de la Grande Guerre en créant une entreprise de cartonnage, pour emballer les bas de soie. Son frère cadet se lancera dans la fabrication de bas dès les années trente. Seconde Guerre mondiale : les GI's débarquent et, avec eux, le fameux bas nylon. L'Arsoie s'en empare. « Souvent confondu avec le polyamide élasthanne très répandu, le polyamide pur utilisé pour les bas nylon est radicalement différent : pas élastique pour un sou, transparent, cristallin... », détaille Marc Laurent, l'actuel directeur général.



PHOTOS : © L'ARSOIE-CERVIN

## LES RÈGLES DE L'ART

Fabriquer un bas nylon en 2019 ? Un sacerdoce ! « 1 h 15 sont nécessaires pour tricoter une jambe à plat car nous travaillons sur d'authentiques métiers à tisser des années trente, acquis patiemment par Serge Massal, le dernier dirigeant. Des machines exceptionnelles, inscrites au patrimoine industriel français. La couture est, elle, toujours faite à la main... de la maille à la maille ! Les bas circulaires sont, eux, réalisés en cônes, et non en tubes, avec un vrai talon (désormais une exclusivité mondiale) », précise Marc Laurent. Résultat : une solidité et un rendu incomparables. « Leurs 15 g pour 10 km de fil résistent à une traction entre deux véhicules ! »

## L'HEURE DU REPOSITIONNEMENT



Habitée à travailler en marque blanche pour les poids lourds de la lingerie fine, la manufacture a revu sa stratégie il y a une dizaine d'années.

« Serge Massal formule les rêves, j'apporte l'aspect gestionnaire. J'ai été embauché notamment pour concrétiser le repositionnement ultra-luxe, qui ne supporte pas l'à-peu-près. » Rajeunissement des équipes (passées de 52 à 32 ans de moyenne générale), souci de la transmission des savoir-faire, multiplication des prototypes, façonnage de l'image de la marque... « Un travail dans la douleur sur le coup mais qui a porté ses fruits. »



▲ Marc Laurent, l'actuel directeur général, et Serge Massal, le PDG.



## ENTRE OFFENSIVE ET RETENUE

Pour passer de l'image d'Épinal au commerce 3.0, Marc Laurent propulse la marque Cervin sur la toile en 2013, « avec zéro euro de budget ». Le site marchand génère 60 % du CA aujourd'hui. Un jeu d'équilibriste pour le directeur général : « L'idée est, simultanément, de faire perdre l'entreprise, d'améliorer les produits, les conditions de travail, comme la relation client. Nous nous limitons volontairement à la vente de 800 000 paires de bas ou collants par an, quitte à nous être déjà retrouvés en rupture de stock... L'année prochaine, à l'occasion des cent ans de la maison, toutes les conditions seront enfin réunies pour lâcher les vannes ! »



## LUTTER CONTRE LA FRÉNÉSIE

Symbole de l'élégance à la française, must du raffinement, le bas nylon sait se faire oublier sur la jambe mais pas dans l'imaginaire collectif. Ainsi, pas une année ne se passe sans qu'une grande maison de couture ne les sollicite pour un développement spécifique. Chanel, Dior... mais aussi Rihanna qui les contacte en direct, Catherine Deneuve qui en est une adepte... Les bas Cervin sont plébiscités dans le monde entier (50 % de vente à l'export). « Notre produit fait rêver et, summum du luxe, nous avons acquis la liberté de dire non. La frénésie n'a rien de bon. L'excellence, c'est prendre le temps... », revendique le directeur général.

[www.cervin.fr](http://www.cervin.fr) - [www.cervin-store.com](http://www.cervin-store.com) +

## DATES CLÉS

### 1920

Création de l'entreprise par Auguste Massal, grand-oncle du PDG actuel, Serge Massal.

### 1986

Serge Massal reprend les rênes, introduit les anciens métiers à tisser et s'oriente vers l'ultra-luxe.

### 2009

Marc Laurent intègre l'entreprise au poste de directeur général.

### 2011

Obtention du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV).

### 2013

Lancement du site de e-commerce qui leur permet de gagner en autonomie et de vendre en leur nom propre.

### 2020

Cent ans de l'entreprise qui atteint désormais 2 M€ de CA. Lancement d'un nouveau site Internet.

# À NOUS DEUX !



PHOTOS : DR

**Ils ont fait le choix de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en couple. Comment concilier sereinement vie privée et vie professionnelle lorsqu'on est ensemble H24 ? Comment travailler à deux pour le meilleur, en évitant le pire ? Éléments de réponse avec ces binômes à la scène comme à la ville.**

*Marjolaine Biagi*



## DÉCLARER SON CONJOINT : UNE OBLIGATION

Dans le cadre du projet de loi Pacte, qui vient d'être adopté à l'Assemblée nationale, les députés ont voté à l'unanimité un amendement imposant aux chefs d'entreprise artisanale, commerciale ou libérale de déclarer leur conjoint s'il travaille, à temps complet ou partiel, à leurs côtés. L'objectif est que le conjoint bénéficie d'un réel statut protecteur.

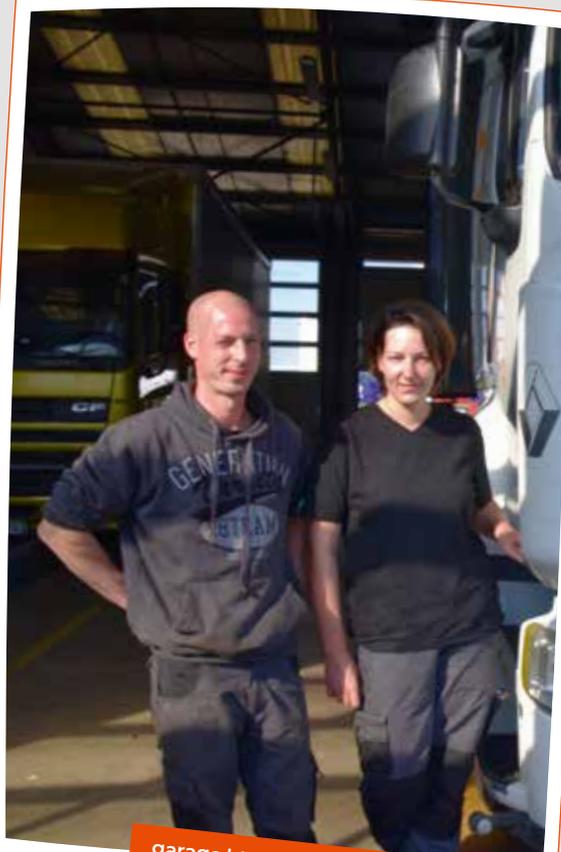
## LYDIE ET SÉBASTIEN CHAPEAU – COIFFEURS

### EN ÉQUILIBRE

Elle est titulaire d'un CAP coiffure et d'une mention complémentaire et exerce depuis 17 ans dans un salon à Périgueux (Dordogne). Lui a un brevet professionnel et est manager d'un salon Franck Provost. Lorsque, en 2017, l'occasion se présente de reprendre le salon où elle travaille, ils la saisissent aux cheveux. « C'était le bon choix à faire si nous voulions évoluer », affirme Lydie Chapeau. « Nous n'avons aucune appréhension quant au fait de travailler en couple », ajoute son époux, Sébastien. Grâce à un service léché – « Nous passons du temps en amont avec la clientèle et fonctionnons sur devis » –, le salon Artistryk séduit. Comme de vrais partenaires en affaires, les époux, associés à parts égales, apportent chacun leur expertise, leurs compétences et leur savoir-faire. « Si nous coiffons tous les deux, Lydie est plus à l'aise dans l'artistique et le community management (animation des réseaux sociaux) et moi dans la gestion administrative et financière. » En trois ans, le couple a su trouver un véritable équilibre entre vie professionnelle et personnelle. « Notre fils de 16 ans est attiré par l'artisanat. C'est bien la preuve que notre famille ne pâtit pas de notre décision. » Lydie et Sébastien vivent ainsi pleinement cette « très belle aventure ». Mieux, ils espèrent qu'elle gagne en intensité. « Nous avons aujourd'hui une employée et une junior. Pourquoi ne pas imaginer plus de salariés, et d'autres salons ? », concluent-ils.

## ADELINE ET THOMAS BOULEAU – GARAGISTES DE LA SUITE DANS LES PROJETS

Après 15 ans dans l'hôtellerie-restauration, Adeline Bouleau choisit... la voie de garage. En juin 2018, elle et son époux Thomas ouvrent le garage poids lourds BTM à Laval (Mayenne). Si Monsieur, ancien mécanicien PL, a de solides bagages, Madame a tout à apprendre, mais ne manque ni d'enthousiasme ni d'énergie. « *J'ai suivi une formation à l'utilisation du chronotachygraphe numérique, l'appareil enregistreur de vitesse et de temps d'activités dans les véhicules de transport.* » La jeune femme est d'ailleurs l'une des seules en France formée à cette pratique. « *J'aime découvrir de nouvelles choses* », assure-t-elle. C'est cette appétence pour la nouveauté qui motive le couple à créer son entreprise et à travailler ensemble. « *Nous nous connaissons depuis 15 ans. Nous avons déjà la maison, le mariage, les enfants. Il nous fallait un nouveau challenge !* » Adeline ne cache pas pour autant les craintes qu'elle a pu ressentir : « *N'allait-on pas mettre notre couple en péril en devenant collègues ?* ». A priori, non : moins d'un an après l'ouverture de leur garage, dont ils ont choisi d'être salariés, les deux époux ont trouvé leur rythme de croisière. Lui gère la partie mécanique, les commandes et les factures afférentes, elle la partie chronotachygraphe. La journée terminée, chacun s'efforce de laisser le travail au travail. Une décision facilitée par le sas entreprise-domicile (20 minutes de route) et... les enfants. « *Nos filles de 4 et 6 ans savent nous dire stop quand ça dérape* », termine Adeline en riant.



garage.btm.53@gmail.com

## FRÉDÉRIQUE ET ÉRIC CHARTON FABRICANTS DE JEUX

### LES DEUX FONT LA PAIRE

L'amour se prend parfois au jeu. La preuve : Frédérique et Éric Charton se rencontrent autour d'une table de flipper. Une anecdote croustillante pour ces deux fous de jeux « de café » (billards, bornes d'arcade, baby-foot, fléchettes...). Aujourd'hui, le couple, marié, a trois enfants : deux fils... et une entreprise, GPO ou Game Parts Online, créée il y a sept ans à Givry-en-Argonne (Marne). Une aventure à deux, où chacun exprime ses talents et ses compétences. « *Nous rénovons, fabriquons, louons et vendons toutes sortes de machines que l'on trouvait auparavant dans les bars*, explique Éric. *Je m'occupe de la partie électronique et mécanique, Frédérique assure le côté administratif et artistique. Nos compétences sont complémentaires. Nous apprenons l'un de l'autre et sur le travail.* » Le tandem

fonctionne si bien que le chiffre d'affaires de GPO augmente chaque année et que l'entreprise emploie une personne en intérim. Pas question toutefois pour le couple d'y sacrifier son intimité. « *Il faut prendre du temps pour soi, pour sa famille, sans penser au travail. C'est bien aussi de faire des choses seul, comme Frédérique et moi passons beaucoup de temps ensemble.* » Cogérants de GPO, les deux époux sont sur un pied d'égalité et disposent des mêmes pouvoirs et prérogatives. L'entente est donc primordiale. « *Ce n'est pas un problème, nous finissons toujours par tomber d'accord*, sourit Éric. *Et nous sommes en phase sur l'essentiel : la pérennisation et le développement de notre entreprise !* »



www.gposarl.com GPO SARL

GÉRARD LARCHER

# « LA LOI A MODERNISÉ LE STATUT DE L'APPRENTI »

Les 19<sup>es</sup> Rencontres sénatoriales de l'apprentissage (RSA) ont eu lieu au Sénat, en mars dernier, sous la houlette de Bernard Stalter, président de CMA France, et de Gérard Larcher, président du Sénat. L'apprentissage vient par ailleurs d'être réformé en profondeur\*. Gérard Larcher balaye avec nous ces actualités récentes.

*Propos recueillis par Sophie de Courtivron*

## QUEL EST VOTRE LIEN AVEC L'ARTISANAT ET L'APPRENTISSAGE ?

Je suis vétérinaire, spécialisé dans les chevaux. Au cours de mon activité au Haras national du Pin, j'ai travaillé aux côtés d'artisans, aux côtés d'apprentis, pour développer toutes les activités en lien avec le cheval, avec notamment des actions de formation dans les domaines de l'équitation, de la sellerie et de l'attelage.

## QUELS SONT SELON VOUS LES POINTS FORTS DE LA LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL ?

La loi a modernisé le statut de l'apprenti afin de le rendre plus attractif pour les jeunes et pour les entreprises. Elle a ainsi levé des freins à l'embauche d'apprentis en rapprochant leur statut de celui du contrat de travail de droit commun. C'est tout à fait positif !

## AURAIT-ON PU ALLER PLUS LOIN SUR CERTAINS POINTS ?

Le Sénat avait considéré que la réussite de la réforme de l'apprentissage devait passer par l'implication de tous les acteurs de cette politique publique. C'est pourquoi il avait renforcé le rôle des Régions dans la nouvelle gouvernance de l'apprentissage. C'était logique du fait de leur expérience en la matière et de leurs compétences sur la formation professionnelle et le développement économique des territoires. Nous n'avons pas été suivis, c'est dommage.

## QUEL RÔLE ATTENDEZ-VOUS DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DANS CE CONTEXTE DE RÉFORME ?

La loi a été votée. Je viens de rappeler nos réserves sur le rôle des Régions. Mais il faut maintenant tourner la page et tout mettre en œuvre afin que cette réforme soit un succès. CMA France s'implique à fond et mobilise tout son réseau afin d'impliquer les artisans d'une part, et de faire connaître les nouvelles potentialités de l'apprentissage aux jeunes et à leurs familles d'autre part.

## QUELS SONT LES POINTS FORTS DE LA DERNIÈRE ÉDITION DES RSA ? EN 2020, CES RENCONTRES FÊTERONT LEURS 20 ANS ; PENSEZ-VOUS D'ORES ET DÉJÀ À UN ANGLE QUI VOUS PARAÎT INTÉRESSANT ?

Les rencontres sont toujours un moment privilégié pour mettre à l'honneur l'apprentissage dans l'artisanat et faire connaître le rôle des artisans et des chambres de métiers et de l'artisanat dans le développement de l'apprentissage. Je crois que les débats sur l'orientation et les modalités de mise en place de la réforme ont été particulièrement intéressants. Il est trop tôt pour savoir quel sera le thème des vingtièmes RSA. On en discutera le moment venu avec CMA France. Mais croyez-moi, nous mettrons le paquet pour en faire un événement exceptionnel !

\* La Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre 2018. Plus d'infos sur [www.travail-emploi.gouv.fr](http://www.travail-emploi.gouv.fr) > Grands dossiers > Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

[www.senat.fr](http://www.senat.fr) > Rencontres sénatoriales de l'apprentissage 2019 +

## DATES CLÉS

### 1973

Diplôme de vétérinaire obtenu à l'École nationale de vétérinaires de Lyon.

### 1983

Élu maire de Rambouillet.

### 1986

Sénateur des Yvelines.

### 2004

Ministre délégué aux Relations du travail (Premier ministre : Jean-Pierre Raffarin).

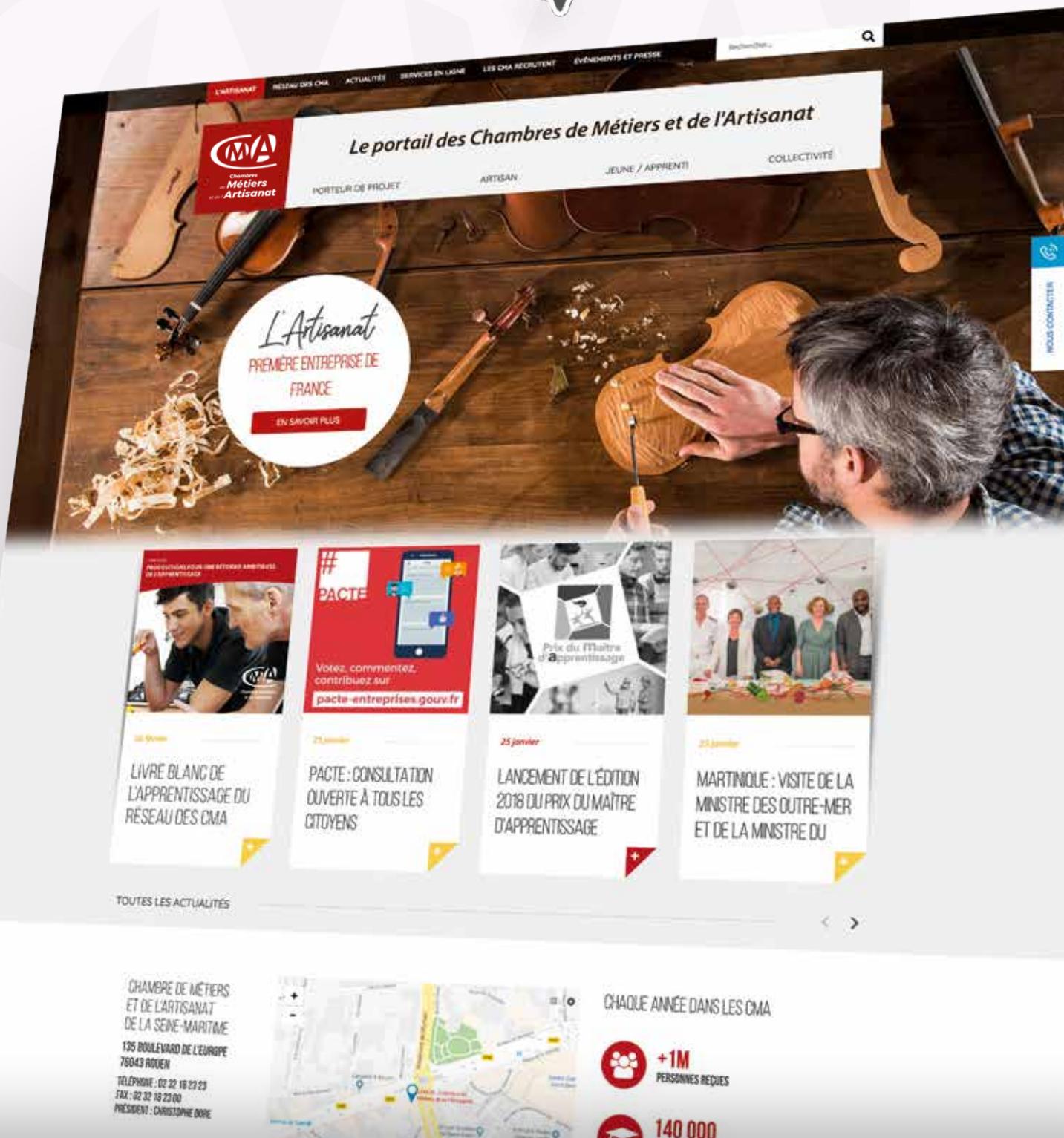
### 2008

Président du Sénat.



© F. MARECHAL

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur [Artisanat.fr](http://Artisanat.fr) >



# IL Y A LES AMATEURS



FIATPROFESSIONAL.COM/FR

# ET LES PROS, COMME VOUS.



## UNE GAMME COMPLÈTE DE VÉHICULES UTILITAIRES ADAPTÉS À CHACUN DE VOS BESOINS PROFESSIONNELS.

À PARTIR DE  
**7990€ HT<sup>(1)</sup>**

**GAMME FIAT PROFESSIONAL | JUSQU'À 5 ANS  
SURÉQUIPÉE | DE GARANTIE**

NAVIGATION SUR ÉCRAN TACTILE > CLIMATISATION > RÉGULATEUR DE  
VITESSE<sup>(2)</sup> > RADARS DE RECUIL > TÉLÉPHONIE MAINS-LIBRES BLUETOOTH®

(1) Tarif au 01/02/2019 du Fiorino essence 1.4 i.e. 77 ch Pack Pro Nav : 14 740 € HT - 6 750 € HT (dont 6 051 € HT de remise constructeur et 700 € HT de prime à la reprise d'un véhicule, sans condition d'âge, destiné ou non à la destruction) = 7 990 € HT. Offre réservée aux professionnels, valable jusqu'au 30/06/2019 chez les Distributeurs participants. Dans la limite des stocks disponibles. (2) Pour Fiorino, disponible sur les motorisations Diesel.

**FCA CAPITAL**  
France



**PROFESSIONAL**

PROFESSIONNEL COMME VOUS



IVECO EST - DISTRIBUTEUR OFFICIEL FIAT PROFESSIONAL  
ZI DE HAUCONCOURT - 57280 MAIZIERES-LES-METZ - 03 87 80 24 22 - WWW.IVECOEST.COM